



TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 - N° SIRET 403 085 012 00017

1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ

Téléphone : 04.79.85.08.68

Permanences : mercredi 16h/18h30 _ vendredi 16h/18h

Courriel : tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.tlc-barberaz.fr>



Section « Randonnées - Montagne »

Courriel : tlc-rando-montagne@orange.fr

Responsable de l'activité : Pierre DIDIER-LAURENT

WEEK-END RANDONNEE EN HAUTE MAURIENNE

NOTICE D'INFORMATION SIMPLIFIEE

L'association « T.L.C. » de BARBERAZ organise un « week-end randonnée » dénommé :
"Trois jours en Haute Maurienne".

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association T.L.C., inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2017-2018.

Les randonnées seront encadrées par les animateurs brevetés de l'association.

Date: du vendredi 10 au dimanche 12 août 2018.

Nombre de participants: 10 au minimum, 20 au maximum.

Déplacements: voitures personnelles avec covoiturage.

L'organisateur se réserve la possibilité de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un week-end orienté sur la pratique de la randonnée pédestre avec trois randonnées comprenant des dénivelées d'environ 800 m et 6 heures de randonnée par jour. Le programme prévu pourra être modifié en fonction des conditions climatiques.

Vendredi 10 août 2018: Départ de BARBERAZ très tôt le matin, déplacement jusque Bramans (110 km). Randonnée jusqu'au **Refuge de Bramanette (2075 m)**; 850 m de dénivelé, 6h00 de marche. Puis route jusque l'auberge de jeunesse de Val Cenis - Lanslebourg (15 km). Installation pour deux nuits.

Samedi 11 août: Route jusque Sardières (15 km), randonnée vers l'**Alpage de la Loza (2377 m)**; 880 m de dénivelé, 6h00 de marche. Retour à l'auberge de jeunesse.

Dimanche 12 août 2018: route jusque l'Ecot (20 km), randonnée vers le **refuge des Evettes et le lac du Grand Méan (2876m)**; 850 m de dénivelé, 6h30 de marche. **Retour à BARBERAZ** (150 km) en soirée.

HEBERGEMENT

Auberge de jeunesse de Val Cenis - Lanslebourg.

Téléphone du centre d'hébergement: 04 79 05 90 96

Site internet : <http://www.auberge-val-cenis.com>

Le séjour est réservé en demi-pension (repas du soir - nuitée - petit-déjeuner

COÛT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 80,00€ par personne, en demi-pension.

Supplément pour chambre individuelle: SANS OBJET.

Ce prix comprend :

- * La demi-pension du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour.
- * Draps et couvertures fournis mais lits non faits.
- * Les taxes de séjour.
- * La prise en charge partielle des frais d'hébergement de l'organisateur

Ne sont pas compris :

- * Le voyage A-R, jusque Lanslebourg et les déplacements sur place basés sur le covoiturage, à régler directement aux conducteurs. Voir paragraphe « Déplacements » ci-dessous
- * Les repas de midi qui restent à la charge des participants.
- * Les boissons aux repas, cafés.
- * Les assurances (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- * D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes à compter de la réception de cette notice d'information, à la permanence de l'association. **Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 80,00€ représentant le montant total du séjour avant le 29 juin 2018.**

Suivant le nombre d'inscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 29 juin 2018.

En cas d'annulation par l'organisateur, le chèque de réservation sera restitué.

PAIEMENTS

Solde du séjour, soit 80,00€ avant le 29 juin 2018.

Chèque à l'ordre de l'association T.L.C.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Distance totale (A/R jusque Lanslebourg et déplacements sur place) estimée à 330 km d'après Via Michelin.

Le coût total du transport, trajets et autoroutes, voyage A-R et déplacements sur place, a été évalué à 25,00€ par personne sur la base de 4 personnes par voiture).

Les participants seront invités à se regrouper, pour constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

Si le nombre de personnes n'est pas égal dans toutes les voitures, une péréquation sera effectuée pour que chaque participant paie le même prix et que chaque conducteur reçoive la même indemnité.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

S'il y a des inscrits en liste d'attente et que la place annulée est reprise par une de ces personnes, pas de retenue, remboursement intégral des sommes versées.

A défaut, il sera fait application des règles de retenues fixées par le prestataire.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

Si le nombre d'inscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes qui auront participé de façon régulière aux randonnées les jeudis et les week-end au cours de la saison 2017-2018.

Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à emporter des vêtements chauds et imperméables, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

Pour les soirées au gîte n'oubliez pas d'emporter des vêtements de détente et des savates.

Barberaz, le 3 juin 2018

Vu, le président de l'association T.L.C.
Jean PERROD

Le responsable de l'activité
Pierre DIDIER-LAURENT

Le responsable du séjour
Charles MASSONNAT